

Tournoi U11 du 10.02.2019

Voici quelques informations supplémentaires pour le tournoi mini U 11 :

Pour les **U11** : Tournoi à Nyon; salles du Rocher 1, 2 et 3, Gr 1 et 3 (8 et 6 équipes)
Tournoi à DEL ; salles Omnisport 1 et 2, Gr 2 (6 équipes)

- début des matchs à 9h, derniers matchs à 13h à DEL et 15h à Nyon.
- 3 matchs chacun.
- Il a été décidé de jouer **6 X 5 min sans arrêt de jeu** **sauf** pour les fautes et lancers francs.
- Système passerelle selon Swissbasketball.
- **Licences** : n° à inscrire sur la feuille de match et à présenter.
- **Score scellé dès 30 pts d'écart (au chrono comme à la feuille). Noter ce score comme score final.**

Equipes :

- Chaque équipe vient avec ses ballons.
- Chaque équipe vient avec **2 arbitres minis** **ou 1 arbitre minis et un OT**, **et**
- les présente à la buvette auprès du formateur minis.
- Les feuilles de match sont remplies à la buvette auprès du responsable, **30 min avant le début du match.**
- **Si une équipe a peu de joueur, elle peut s'arranger avec une autre équipe qui en a plus pour en avoir à prêter.**

Pour les organisateurs de tournoi :

- 1 responsable par salle.
- Fournir les feuilles de matchs.
- Préparer l'en-tête des feuilles des matchs à l'avance et les centraliser à la buvette.
- Avoir les règlements, règles de jeu et Directives Mini à disposition sur la table de marque de chaque salle.
- Afficher le tableau des matchs transmis par la responsable des calendriers.
- Rapport et décompte à envoyer à Eric Darbellay (selon Directives Mini) .
- Feuilles de match à envoyer à l'homologateur ; Andréanne Châtelain (voir adresse Directives Mini).
- Chaque formateur minis reçoit 1 boisson et 1 collation (liste puis facture dans le décompte AVB).
- En cas de problème concernant l'arbitrage, le responsable de salle consulte le formateur arbitre présent.
- Envoyer les résultats de matchs à la responsable des calendriers et à Anne Catherine Doyer (responsable Mini)

Arbitrage :

- Il a été décidé de payer les mini- arbitres 20.- Fr / match pour les U 11.
- **L'arbitre mini** qui fonctionne comme scorer sera défrayé 10,- Fr / match.
- Le club organisateur paie les arbitres et les scorers minis.
- Les formateurs minis sont payés par la Commission arbitre.
- La liste des arbitres minis valable à ce jour devrait se trouver sur le site AVB.

Merci de votre attention et au plaisir de vous revoir au bord du terrain.